



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU**

Bureau du **18 janvier 2010**

Décision n° **B-2010-1348**

commune (s) : Lyon 9^e

objet : Autorisation donnée à la SERL de déposer une demande de permis de démolir portant sur les parcelles communautaires situées 21, rue Joannès Carret et cadastrées sous les numéros 68 et 69 de la section AL

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel - Unité patrimoine

Rapporteur : Monsieur Barral

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : 11 janvier 2010

Compte-rendu affiché le : 19 janvier 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, M. Blein, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, David G., Imbert A.

Absents excusés : Mme Elmalan (pouvoir à M. Claisse), MM. Daclin (pouvoir à M. Kimelfeld), Arrue (pouvoir à Mme Frih), Julien-Laferrière (pouvoir à M. Sécheresse), Lebuhotel, Sangalli.

Absents non excusés : M. Vesco.

Bureau du 18 janvier 2010**Décision n° B-2010-1348**

commune (s) : Lyon 9^e

objet : **Autorisation donnée à la SERL de déposer une demande de permis de démolir portant sur les parcelles communautaires situées 21, rue Joannès Carret et cadastrées sous les numéros 68 et 69 de la section AL**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel - Unité patrimoine

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 7 janvier 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2008-0006 en date du 25 avril 2008, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.13.

La Communauté urbaine est propriétaire, par ordonnance d'expropriation du 24 novembre 2008 publiée le 4 mars 2009, de bâtiments à usage industriel sur le territoire de Lyon 9^e. Ces bâtiments correspondent aux lots n° 1, 2, 3 et 5 respectivement de 74 mètres carrés, 271 mètres carrés, 241 mètres carrés et 2 230 mètres carrés ; situés 21, rue Joannès Carret et cadastrés sous les numéros 68 et 69 de la section AL.

La Communauté urbaine est en cours de cession à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) du tènement communautaire situé rue Joannès Carret à Lyon 9^e, dans le cadre de la ZAC de l'Industrie.

Il est proposé que la Communauté urbaine, en tant que propriétaire, autorise la SERL ou toute société se substituant, à déposer une demande de permis de démolir portant sur ce bien communautaire faisant actuellement l'objet de transaction de cession ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Autorise la SERL ou toute société se substituant, à déposer une demande de permis de démolir portant sur le bien communautaire situé rue Joannès Carret à Lyon 9^e.

2° - Cette autorisation ne vaut pas autorisation de commencer les travaux avant l'obtention des permis nécessaires et ne préjuge en rien de la cession à intervenir.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 19 janvier 2010.